CJB
Conseil du Jura bernois

La Neuveville, 4 septembre 2025

Communiqué de presse du Conseil du Jura bernois (CJB)

Séance publique à Tramelan : Patrimoine bernois et monuments historiques à l'honneur

Le Conseil du Jura bernois a le plaisir d'inviter la population, les communes ainsi que ses partenaires institutionnels et associatifs à une séance plénière ouverte au public.

Séance plénière ouverte au public

Cet événement se tiendra le mercredi 24 septembre 2025 à 18h00 au Centre interrégional de perfectionnement (CIP), à Tramelan et mettra en lumière deux piliers essentiels de la préservation de notre héritage régional. Au programme :

- Présentation du Patrimoine bernois : ce dernier regroupe l'ensemble des biens culturels qui témoignent de l'histoire, de la culture et de l'identité du canton. Cette présentation permettra de mieux comprendre les enjeux liés à sa conservation et à sa mise en valeur dans le Jura bernois.
- Présentation du Service des monuments historiques : ce service a pour mission de recenser, protéger, entretenir et restaurer les monuments historiques du canton. Il conseille les propriétaires, coordonne les travaux de rénovation et veille à préserver l'authenticité et la valeur patrimoniale des bâtiments classés ou inscrits.

Dans le cadre de cette rencontre, les responsables des services présenteront les conditions de transformation et de rénovation, donneront des conseils techniques et pourront également répondre aux différentes questions que susciteront ces présentations.

Nous vous invitons à relayer ce rappel autour de vous ; ces présentations sont publiques et sont donc ouvertes à toutes et à tous sur inscription par courriel à l'adresse suivante : info.cjb@be.ch, **d'ici au vendredi 12 septembre 2025**. Notre secrétariat se tient à votre disposition pour toute question.

Subventions versées dans les domaines du Fonds pour l'encouragement aux activités culturelles (FEAC), du Fonds du sport et du Fonds de loterie.

Le CJB rappelle que les subventions versées dans les domaines du Fonds pour l'encouragement aux activités culturelles (FEAC), du Fonds du sport et du Fonds de loterie font l'objet de tableaux récapitulatifs publiés sur son site internet à l'adresse suivante :

https://www.conseildujurabernois.ch/subventions

Informations et contacts

- Virginie Heyer, présidente du CJB, 079 458 71 53
- Madiana Vanndevoir, secrétaire générale du CJB, 079 486 74 04

Rue des Fossés 1
Case postale 524
2520 La Neuveville

T +41 31 633 75 73
www.conseildujurabernois.ch
info.cjb@be.ch